

ASSOCIATION VIGI-EOLE
N° 4 LE GRAND CHEMIN
33860 REIGNAC
vigi-eole@yahoo.fr
www.vigieole.eu
N° W331000839

Monsieur Alain Renard
Président de la Commission Locale
d'Information Nucléaire
Département de la Gironde

Reignac,
Le 09 mars 2018

Objet : Sûreté nucléaire.

Monsieur,

Nous connaissons votre attachement à votre mission d'information du public en matière de sûreté et de suivi de l'impact du CNPE.

Nous faisons appel à votre compétence en matière de sécurité des riverains pour dénoncer le projet d'installation d'aérogénérateurs industriels dans une zone interdite (périmètre de 5 kilomètres autour de la centrale du Blayais inscrit dans le Schéma Régional Eolien, intégré au SRCAE et validé par arrêté préfectoral du 15 novembre 2012 –voir annexe 1).

Nous souhaitons vous sensibiliser à l'évolution des risques d'attentats sur le territoire et leurs incidences sur un renforcement des dispositions de protection (annexes 2 et 3).

Nous demandons que le périmètre de 5 kilomètres soit, non seulement maintenu, mais étendu à 20 kilomètres.

Cette anticipation d'un risque nouveau nous paraît conforme au Plan Particulier d'Intervention (P.P.I.) et à son extension de périmètre impactant 80 communes.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier et de la réponse que vous y apporterez,

Recevez, Monsieur, nos sincères salutations.

D. ARDOIN
Président de l'association Vigi-Eole
05.57.32.44.41